

Dépassements d'honoraires : Médecins 1 – Accès aux soins 0

Communiqué EELV du 29 octobre 2012



Une fois encore, l'accès aux soins et la santé passeront après la sauvegarde des intérêts des médecins !

L'accord signé mardi entre les syndicats de médecins et la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés ne mettra malheureusement pas fin aux dépassements d'honoraires qui compromettent l'accès aux soins d'une part croissante de nos concitoyens.

L'accord acte la persistance des dépassements d'honoraires et ne propose aucune mesure réelle de régulation des tarifs appliqués par les professionnels :

- le plafond de 150 % du tarif conventionné (qui met déjà la consultation d'un médecin spécialiste à environ 70 euros) ne constituera pas une réelle contrainte, comme cela avait été pourtant envisagé lors des discussions préalables, mais un simple « repère », laissant persister le flou sur l'étendue des dépassements d'honoraires « acceptables » ;
- la création d'un nouveau dispositif tarifaire censé garantir l'accès aux soins des personnes les plus démunies en échange d'une prise en charge des cotisations sociales des médecins qui accepteront de ne pas augmenter leurs tarifs (parfois déjà très élevés) a de fortes chances de se révéler coûteuse pour la collectivité. Aucune mesure d'incitation n'est pour l'instant parvenue à réguler efficacement les tarifs des médecins. Celle-là, comme les autres, va vraisemblablement ne pas atteindre son objectif, notamment pour les personnes éligibles à l'aide à la complémentaire santé.

Pour Pascal Durand, Secrétaire national d'Europe Ecologie – Les Verts : « *le compte n'y est pas. Les renoncements aux soins se multiplient, accentués par la crise économique, et mettent en danger notre système de santé basé sur la solidarité. **Nous souhaitons une nouvelle politique de santé misant notamment sur la santé environnementale, la prévention et l'accès aux soins pour toutes et tous.** Dans ce cadre, il est grand temps de bâtir une nouvelle relation avec les professionnels de santé, en refondant le modèle libéral qui continue de prévaloir chez un nombre important de médecins* ».

Jean-Philippe MAGNEN, porte-parole EELV